

Henry David Thoreau, la désobéissance civile (1849)

On doit le concept de « désobéissance civile » à l'écrivain américain Henry David Thoreau. Thoreau fait la théorie d'un mode de protestation politique qui dépasse les limites de la légalité tout en refusant la violence. Ce mode de protestation entre contestation légale et violence politique se veut approprié à un contexte politique particulier : lorsque l'État est démocratique mais que la majorité demeure indifférente au scandale moral que représente une disposition légale ou une action de l'État. Thoreau vivait dans le Massachusetts, un État des États-Unis démocratique mais esclavagiste. Contre l'esclavage mais minoritaire, Thoreau estimait qu'il fallait une protestation plus forte que la contestation légale pour dénoncer le scandale moral de l'esclavage et tenter de réveiller l'opinion publique sur ce sujet.

La désobéissance civile n'est pas la désobéissance à la loi que l'on juge injuste ou contraire à ses intérêts. Il s'agit d'une forme de contestation systématique qui est un défi à l'État. En l'occurrence, le choix de Thoreau fut de refuser publiquement de payer ses impôts et d'assumer la prison. La désobéissance civile est un moyen d'action politique qui se distingue de la révolution en ceci qu'elle est l'expression d'une minorité qui choisit explicitement de s'opposer, en démocratie, aux choix de la majorité : **« tout homme qui a raison contre les autres constitue déjà une majorité d'une voix »**, écrit Thoreau. Ce qui pose le problème de la justification de la désobéissance civile. Thoreau fonde cette justification sur le primat de la conscience sur le civisme, le primat de la morale éclairée sur le devoir d'obéissance du citoyen à la loi. La responsabilité morale a la priorité sur la responsabilité politique : **« Je crois que nous devrions être hommes d'abord et sujets ensuite, écrit-il. Il n'est pas souhaitable de cultiver le même respect pour la loi et pour le bien. »** Au regard de l'exigence de justice

I – L'objection de conscience : la désobéissance civile est l'expression d'une révolte de la conscience morale. Thoreau n'est pas anarchiste mais veut un gouvernement moral. La règle majoritaire en démocratie lui paraît être une expression de la loi du plus fort. Rien ne garantit que la majorité soit dans le vrai et du côté de la justice. Le citoyen doit donc toujours être en alerte, et refuser d'abdiquer sa conscience au législateur, c'est-à-dire faire taire la voix de sa conscience en révolte pour obéir à la loi, même démocratique.

Pour parler en homme pratique et en citoyen, au contraire de ceux qui se disent anarchistes, je ne demande pas d'emblée « point de gouvernement » mais d'emblée un meilleur gouvernement. Que chacun fasse connaître le genre de gouvernement qui commande son respect et ce sera le premier pas pour l'obtenir. Après tout la raison pratique pour laquelle, le pouvoir une fois aux mains du peuple, on permet à une majorité de régner continûment sur une longue période ne tient pas tant aux

chances qu'elle a d'être dans le vrai, ni à l'apparence de justice offerte à la majorité, qu'à la prééminence de sa force physique. Or un gouvernement où la majorité règne dans tous les cas ne peut être fondé sur la justice, même telle que les hommes l'entendent. Ne peut-il exister de gouvernement où ce ne serait pas les majorités qui trancheraient du bien et du mal, mais la conscience ? Où les majorités ne trancheraient que des questions justiciables de règle d'opportunité ? Le citoyen doit-il jamais abdiquer sa conscience au législateur ? A quoi bon la conscience individuelle alors ? (H.D. Thoreau, La désobéissance civile).

II – La désobéissance civile est l'expression des droits politiques de la minorité éclairée. L'objection contre la désobéissance civile est le désordre qu'engendre le droit qu'une minorité s'arroge de contester les lois dont l'autorité repose, en démocratie, sur le principe majoritaire. Thoreau renvoie la responsabilité du désordre sur le gouvernement qui tolère l'injustice. Un bon gouvernement ne doit pas se ranger exclusivement à l'opinion majoritaire mais être à l'écoute de la « minorité éclairée » qui alerte sur une injustice criante. Thoreau défend les droits de la minorité « en alerte » contre la tyrannie d'une majorité indifférente au problème moral. Le peuple n'a pas toujours raison et la décision, lorsque la minorité est dans le vrai et la majorité dans l'erreur, devrait être en faveur de la minorité.

Il existe des lois injustes : consentirons-nous à leur obéir ? Tenterons-nous de les amender en leur obéissant jusqu'à ce que nous soyons arrivés à nos fins – ou les transgresserons-nous tout de suite ? En général, les hommes, sous un gouvernement comme le nôtre, croient de leur devoir d'attendre que la majorité se soient rendue à leurs raisons. Ils croient que s'ils résistaient, le remède serait pire que le mal ; mais si le remède se révèle pire que le mal, c'est bien la faute du gouvernement. C'est lui le responsable. Pourquoi n'a-t-il pas d'égards pour sa minorité éclairée ? Pourquoi pousse-t-il de hauts cris et se défend-il avant qu'on le touche ? Pourquoi n'encourage-t-il pas les citoyens à rester en alerte pour lui signaler ses erreurs et améliorer ses propres décisions ? (...) Je n'hésite pas à le dire : ceux qui se disent abolitionnistes devraient, sur-le-champ, retirer tout de bon leur appui, tant dans la personne que dans leurs biens, au gouvernement du Massachusetts, et cela sans attendre de constituer une majorité d'une voix, pour permettre à la justice de triompher grâce à eux. S'ils écoutent la voix de Dieu ils n'ont nul besoin, me semble-t-il, de compter une autre voix. En outre, tout homme qui a raison contre les autres, constitue déjà une majorité d'une voix. (H.D. Thoreau, La désobéissance civile).

III – Le sens politique de de la désobéissance civile : refuser d'être, par l'obéissance, solidaire de l'injustice. Si l'État est la cause de l'injustice, le citoyen, en tant qu'il obéit aux lois, participe à produire l'injustice. Le choix d'obéir ou de désobéir à l'État est une authentique responsabilité car ce choix produit des effets. Le choix de désobéir à la loi doit donc avoir une signification politique claire. Thoreau explique la logique de son refus de payer l'impôt. Il ne s'agit pas pour lui, dit-il, de

suivre son dollar à la trace et de poser la question : « Quel usage l'État fait-il de notre argent ? ». L'impôt est le lien le plus direct entre l'État et le citoyen, le refus de payer l'impôt est donc le geste symbolique le plus fort qu'on puisse concevoir pour défier l'État et lui signifier le refus d'être solidaire avec une législation ou une politique injuste. L'enjeu n'est pas l'usage des impôts par l'État mais « l'effet de l'obéissance », la solidarité du citoyen avec l'injustice commise par l'État dont il est membre.

*Le gouvernement américain ou son représentant, le gouvernement du Massachusetts, je le rencontre directement, et face à face, une fois l'an – pas plus – en la personne de son percepteur ; c'est la seule forme sous laquelle un homme dans ma condition rencontre forcément l'État qui me dit alors clairement : « Reconnais-moi ». Alors, dans ce cas, la manière la plus simple, la plus efficace et, dans la conjoncture actuelle, la manière la plus urgente de traiter avec lui de la question, et d'exprimer la maigre satisfaction et tendresse qu'il nous inspire, c'est de le désavouer sur l'heure (...) Je n'ai jamais refusé de payer la taxe de la voirie, parce que je suis aussi désireux d'être bon voisin que je le suis d'être mauvais sujet ; et quand à l'entretien des écoles, je contribue présentement à l'éducation de mes concitoyens. **Ce n'est pas sur un article spécial de la feuille d'impôts que je refuse de payer. Je désire simplement refuser obéissance à l'État, me retirer et m'en désolidariser de manière effective.** Je ne me soucie point de suivre mon dollar à la trace – si cela se pouvait – tant qu'il n'achète pas un homme ou un fusil pour tirer sur quelqu'un, le dollar est innocent – mais **il m'importe de suivre les effets de mon obéissance.** (H.D. Thoreau, La désobéissance civile).*

IV- L'efficacité de la désobéissance civile : le pouvoir de révolution pacifique par une minorité éclairée. Thoreau, évoquant les deux causes, la lutte contre l'esclavage et la guerre des États-Unis au Mexique, qui ont justifié à ses yeux la désobéissance civile souligne l'efficacité attendue de ce moyen d'action politique. Mettre « les justes » en prison est une source d'embarras pour l'État démocratique. Une minorité active peut donc, par la désobéissance non-violente, se constituer en moyen de pression efficace. Cet argument a pris une importance considérable dans la société médiatique contemporaine, où le retentissement médiatique de la désobéissance permet à une minorité active de se faire entendre plus aisément de la majorité.

Une minorité ne peut rien tant qu'elle se conforme à la majorité ; ce n'est même pas alors une minorité. Mais elle est irrésistible lorsqu'elle fait obstruction de tout son poids. S'il n'est d'autre alternative que celle-ci : garder tous les justes en prison ou bien abandonner la guerre et l'esclavage, l'État n'hésitera pas à choisir. Si un millier d'hommes devaient s'abstenir de payer leurs impôts cette année, ce ne serait pas une initiative aussi brutale et sanglante que celle qui consisterait à les régler, et à permettre ainsi à l'État de commettre des violences et de verser le sang innocent. Cela définit, en fait, une révolution pacifique, dans la mesure où pareille chose est possible. (H.D. Thoreau, La désobéissance civile).

